

Projet de l'établissement Meyrin-Monthoux / Meyrin-Village

2012 – 2016

Afin de faciliter la lecture, seul le genre masculin est employé. Il renvoie de manière égale aux personnes des deux sexes.

Directrice : Karolina MUGOSA
Date : 10.05.13

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nombre d'écoles et de classes (total + par cycle)	<ul style="list-style-type: none"> L'établissement est composé de 2 écoles: Nbre de classes de C1: 10 Nbre de classes de C2: 13 Nbre de classes d'accueil: 0 Nbre de classes spécialisées: 0 Total: 23 Nbre de classes à degrés multiples: 1 	
Nombre d'élèves au 1/09/2012	<ul style="list-style-type: none"> École Meyrin-Monthoux: 127 Ecole Meyrin-Village: 349 Total: 476 	
Nombre d'enseignants	<ul style="list-style-type: none"> Titulaire de classe: 23 ETP Titulaire de classe d'accueil: 0 ETP Enseignant-e chargé-e de soutien pédagogique: 1,821 ETP Maitre-tresse- spécialiste: 2,615 ETP Enseignant-e de classe spécialisée: 0 ETP Total en ETP: 27,436 Total en nbre de pers: 32 Nbre de duo: 5 	
Taux de directeur	<ul style="list-style-type: none"> 1 ETP directrice 	
Taux de soutien à la direction	<ul style="list-style-type: none"> 0,50 ETP secrétariat X ETP maître-esse adjoint/maître référent: 3 heures hebdomadaires 0,125 ETP coordinatrice pédagogique 0 ETP éducateur-trice 0,25 ETP infirmière 	
Type d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> non REP 	
Taux d'encadrement (TIT+ECSP+MS)	<ul style="list-style-type: none"> 17,35 	
Moyenne d'élèves par classe	<ul style="list-style-type: none"> 20,70 	
Effectif de classe le plus élevé	<ul style="list-style-type: none"> 25 	
Effectif de classe le plus bas	<ul style="list-style-type: none"> 18 	
Existence d'une ou plusieurs APE	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	
Études surveillées:		
<ul style="list-style-type: none"> Soutien Surveillance de devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de groupes: 8 Nbre de groupes: 2 	<ul style="list-style-type: none"> Nbre d'élèves: 58 + 9 = 67 Nbre d'élèves: 12 + 9 = 21
Nombre d'élèves en intégration	<ul style="list-style-type: none"> 0 élève 	
Restaurant scolaire - indice de fréquentation :	<ul style="list-style-type: none"> 156 + 55 = 211 = 43,78% des élèves env. 	
Activités parascolaires - indice de fréquentation :	<ul style="list-style-type: none"> 48 + 26 = 74 = 15,35% des élèves env. 	

2. SYNTHÈSE DU PROJET 2008-2011 ET DES RECOMMANDATIONS EVALEX

Rédiger un bref bilan du projet 2008-2011 partir des recommandations Evalex et de l'analyse effectuée par l'équipe, le CP, la direction et le CoEt.

Le premier projet a été élaboré autour des deux objectifs déclinés comme suit:

- a. Faciliter le passage 4P/5P (anciennement 2P/3P)
- b. Tendre vers une cohérence d'établissement et un enrichissement mutuel.

L'équipe enseignante et la directrice retiennent du premier projet les éléments ci-dessous, suite au rapport EVALEX ainsi qu'après consultation du COET:

1. Dimensionnement du projet dans la durée impartie

Être attentif au dimensionnement du projet, à ne pas le surcharger en voulant y intégrer trop d'éléments. Des priorités devraient être définies et des choix opérés entre les champs d'actions envisagés pour le prochain projet (cf. ancrage des actions de l'objectif 1, poursuite de trois actions de l'objectif 2, intégration du PER et lien famille-école). Favoriser les actions davantage centrées sur les élèves et qui maintiennent l'implication et la motivation des enseignants.

2. Ancrage des actions

Veiller à consolider les actions de l'actuel projet (par exemple stages, balises, questionnement philosophique, cercle de lecture, blog) pour ancrer leurs résultats dans la pratique quotidienne et se donner les moyens et le temps pour conforter les effets au niveau personnel (adaptation des pratiques individuelles) et au niveau des élèves.

3. Un projet plus thématique, mené avec efficacité et impliquant l'ensemble de l'équipe

Identifier dans le prochain PdE une ligne plus directrice, plus thématique, une démarche définie clairement et en veillant à impliquer et motiver l'ensemble de l'équipe enseignante et en privilégiant une organisation plutôt en sous-groupes pour viser l'efficacité. Travailler aussi davantage sur les actions que sur le rendre-compte; les actions au bénéfice des élèves.

4. Une plus grande implication des membres du COET

Les parents expriment le fait de ne pas avoir eu un suivi régulier de l'avancement et de l'évolution du PdE, ce qui aurait pu peut-être faciliter la compréhension du rapport. Le COET a été associé au processus bien que peu informé. De plus, pour des personnes non initiées telles que les parents, il est difficile de comprendre tout ou certaines parties de ce rapport et de porter dès lors, un jugement, une appréciation de ce qui a été fait et ressenti par les enseignants.

► « *La cohérence n'est donc pas seulement un trait distinctif du projet, elle est aussi son objectif général: fédérer les deux écoles par la création d'une culture et une vision pédagogique partagée.* ».

3. BILAN DES PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES AUX ÉLÈVES ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

3.1. PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES

A. Enseignement	Entretien	Renforcer	Introduire
Mise en œuvre du PER et des MER, suivi de la qualité de l'enseignement, de l'évaluation et de l'orientation des élèves <ul style="list-style-type: none"> Trop de « papier-crayon » au CM alors comment? Quoi? Quels moyens de substitution et/ou complémentaires? 			X
B. Mesures de soutien scolaire	Entretien	Renforcer	Introduire
Mesures destinées à favoriser la réussite de tous les élèves <ul style="list-style-type: none"> Comment motiver les élèves et les enseignants? (construire ensemble) Trouver des pistes pour améliorer les résultats des élèves (travail sur les DS, avec les ECSP, tutorat...). Mettre en place un dispositif de devoirs surveillés plus axés sur les besoins des élèves. Comment intégrer les élèves en difficulté dans la classe? Proposer des mesures de soutien pour des élèves « moyens-faibles » (ne pas seulement mettre les forces sur les élèves en échec complet). Motiver les élèves qui sont en mesures d'accompagnement alors qu'ils ne sont pas preneurs. Diminuer le nombre d'élèves en échec ou en difficulté. Trouver la pédagogie qui conviendrait le mieux aux élèves en difficulté. Comment réduire le nombre d'élèves en mesures d'accompagnement? Que proposer aux élèves qui ne progressent pas malgré toutes les mesures prises? (mesures d'accompagnement – appui – DS appui – aide en classe). Trouver des aides pour les élèves en difficulté car malgré les moyens mis en œuvre, peu de changements notables et davantage d'élèves en grande difficulté par rapport à avant. 			X X X X X X X X X X
C. Mesures intégratives	Entretien	Renforcer	Introduire
Mesures relevant de l'enseignement ordinaire au bénéfice d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou handicapés <ul style="list-style-type: none"> L'établissement n'a pas actuellement ce genre de situations à traiter. Les élèves DYS, quant à eux, sont identifiés et des aides précises leur sont apportées. Ils bénéficient également d'aménagements particuliers. 	X		
D. Encadrement des élèves	Entretien	Renforcer	Introduire
Climat scolaire et régulation des situations complexes de comportement <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la participation des élèves à la vie de l'école et renforcer l'harmonie interclasse par des conseils de classe, voire des conseils d'école. Améliorer la régulation des situations complexes de comportement. Créer un « bureau de la bonne conduite » ou introduire un concept semblable. Acquérir des « techniques » et/ou se former pour recentrer les élèves sur leur tâche en quelques minutes. 		X	X X X

E. Accueil et prise en charge des élèves allophones	Entretenir	Renforcer	Introduire
<ul style="list-style-type: none"> Les élèves allophones sont suivies surtout par les ECSP. 	X		

3.2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

F. Relation famille-école et partenaires	Entretenir	Renforcer	Introduire
<p>Modalités de collaboration avec les partenaires, relations famille-école</p> <ul style="list-style-type: none"> Perfectionner la collaboration famille-école (spectacle d'école – journal – fête). Aider les parents migrants à s'impliquer dans le travail scolaire de leur (s) enfant(s) et améliorer les compétences de l'enfant migrant, implication des parents (mise en confiance des parents face au travail scolaire de leur(s) enfant(s)). Créer des liens avec les partenaires. Arriver à impliquer les parents des élèves en difficulté. Impliquer davantage les parents démissionnaires. 		X	X X X X
G. Collaboration entre enseignants	Entretenir	Renforcer	Introduire
<p>Modalités de mise en œuvre du projet, répartition des responsabilités, collaboration entre enseignants, planifications des événements collectifs, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la planification des événements collectifs. Donner du bon sens en action (?). 			X X
H. Fonctionnement des écoles en REP et avec regroupement de classes spécialisées (RCS)	Entretenir	Renforcer	Introduire
<p>Priorités de l'action de l'éducateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <p>Priorités des actions développées avec le regroupement de classes spécialisées</p> <ul style="list-style-type: none"> 			

4. MISE EN PERSPECTIVE DES AXES DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRES

Rédiger un commentaire qualitatif sur le-s axe-s devant être prioritairement renforcés ou introduits en regard du bilan effectué par les enseignants, la direction, le CoEt et des orientations définies par la DGEP. Sur cette base, expliquer le choix des objectifs qui seront prioritairement travaillés dans le cadre du projet d'établissement pour promouvoir la progression des élèves. Ces axes doivent offrir une réponse claire à la question « Quel résultat souhaitons nous atteindre avec ce projet ? »

Suite au travail mené par les équipes, deux axes se dégagent prioritairement. En effet, les deux axes ci-bas sont ceux sur lesquels les enseignants veulent travailler principalement.

Axe 1: En lien avec les prestations aux élèves (A - E)

B. Mesures de soutien scolaire

Nous voulons offrir des coups de pouce ponctuels aux élèves « moyens » afin qu'ils ne se retrouvent pas en « mesures d'accompagnement ».

Nous voulons diversifier l'accompagnement des élèves en difficulté.

Nous voulons organiser un parrainage « grands-petits » pour l'appui.

Nous voulons faire évoluer les pratiques d'accompagnement des élèves en difficulté.

Nous souhaitons développer la métacognition (=apprendre à apprendre), développer les « astuces », les stratégies d'apprentissage.

Nous voulons développer des techniques pour recentrer rapidement les élèves sur leur tâche.

Axe 2: En lien avec les prestations aux élèves et/ou le fonctionnement de l'établissement (A - H)

F. Relation famille-école et partenaires

Nous souhaitons impliquer davantage les parents des élèves (en difficulté).

Nous souhaitons associer un maximum de parents lors d'organisations de diverses manifestations telles que le spectacle d'Alice, mini-Ethnopoly (rallye interculturel), Escalade...

5. DÉFINITION DES OBJECTIFS ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Les orientations générales décrites au point 3 sont déclinées spécifiquement en terme d'objectifs et d'actions qui seront mises en œuvre localement. Le CoEt est invité à s'impliquer dans la définition des objectifs ou la réalisation d'actions liées à son champ de compétences (F). Les objectifs sont en principe communs à tout l'établissement mais les actions mises en place pour les réaliser peuvent se décliner différemment par écoles ou degrés d'enseignement. Ils sont définis au minimum pour les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014. Pour les années 2014-2015 et 2015-2016, des objectifs/actions complémentaires pourront être rajoutés.

Objectif B Mesures de soutien scolaire		
<u>Au terme du cycle de projet, le taux des élèves en difficulté va tendre à diminuer.</u>		
Actions prévues	École(s) / cycle(s)	Délai
1. Capitalisation et développement des compétences de chacun face aux élèves en difficulté (<u>Annexe 1</u>) 2. Mise en place d'un système de tutorat interclasse (parrainage) (<u>Annexe 2</u>) 3. Mise en place d'ateliers de lecture (<u>Annexe 3</u>) 4. Création d'un groupe d'appui par projet personnel d'élève (<u>Annexe 4</u>) 5. Réorganisation des DS (<u>Annexe 5</u>)	1. C1 et C2 2. C1 et C2 3. C1 et C2 4. C1 et C2 5. C1 et C2	1. dès septembre 2013 2. dès novembre 2013 3. dès le 2ème trimestre 2013 4. dès septembre 2013 5. rentrée scolaire 2013
Indicateurs	État actuel	Cible
A. Taux d'élèves en MA B. Passage par tolérance C. Passage par dérogation D. Redoublement E. Passage en R1 – R2 – R3	a. 25,3% b. 22,1% c. 3,1% d. 0,6% e. 7,3%-36,7%-51,4%	a. 20% b. 19% c. 1% d. 0,3% e. 5%-40% 55%

Objectif F Relation famille-école et partenaires		
<u>Au terme du cycle de projet, les occasions de collaboration entre parents-école auront augmenté et seront variées.</u>		
Actions prévues	École(s) / cycle(s)	Délai
1. Organisation d'un accueil spécifique lors des inscriptions des 1P (<u>Annexe 6</u>) 2. Proposition et animation d'ateliers thématiques pour les parents (<u>Annexe 7</u>) 3. Organisation annuelle des semaines de la famille (<u>Annexe 8</u>)	1. C1 2. C1 et C2 3. C1 et C2	1. Mars 2013-2014-2105 2. dès septembre 2013 3. rentrée 2013

Objectif F Relation famille-école et partenaires		
Indicateurs	État actuel	Cible
A. Taux de participation des parents aux ateliers thématiques B. Taux de participation des parents aux semaines de la famille C. Nombre de commentaires sur le blog par rapport à des événements ponctuels D. Questionnaires de satisfaction (auprès des adultes et des enfants)	a. néant b. néant c. commentaires principalement lors de sorties, camps d. néant	a. 100 personnes (capacité 150 personnes) b. des familles représentées dans chaque classe c. tous les événements organisés soient commentés d. 70% des questionnaires remplis

6. COMMENTAIRE

Les indicateurs ci-dessus 7 à 10 concernent toutes les actions de l'objectif 2 et permettront de déterminer, réguler les occasions de collaboration.

Les actions des deux objectifs sont quant à elles, déclinées en sous-actions et selon deux critères:

- du point de vue des enseignants et
- celui des élèves.

Le détail des sous-actions figurent dans le document ci-joint, intitulé **annexes 1 à 8**.

Certaines sous-actions sont très détaillées et d'autres doivent encore être développées, ce qui se réalisera en cours d'élaboration du projet.